



INALCO

Master Langues, littératures, cultures étrangères et régionales

UE3 : Traduction littéraire



BROCHURE EN DATE DU 29/05/2016

Table des matières

Présentation :	3
Contacts :	3
Calendrier universitaire 2015-2016	4
Dates à retenir	4
Programme des séminaires	5
MASTER 1	5
MASTER 2	7
Le mini-mémoire de M1	8
Le mémoire de M2.....	9
Soutenances	10
Validation des séminaires :	10
Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat.....	10
Le commentaire de traduction littéraire	12
M1 et M2	12
Mobilités étudiantes.....	14

Traduction littéraire : théorie et pratique

Présentation :

La discipline « Traduction littéraire : théorie et pratique » tend à former des traducteurs littéraires dans un grand nombre de langues dites « rares », souvent enseignées uniquement à l'INALCO, et pour lesquelles les bons traducteurs font défaut. La traduction se fait soit vers le français soit à partir du français, en fonction de la langue d'écriture de l'étudiant.

Un équilibre est recherché entre séminaires théoriques et méthodologiques, d'une part, qui ont pour objectif de faire réfléchir les étudiants sur la matière même de l'activité de traduction : la poétique du texte (le texte, son rythme, son organisation,, son inscription dans une culture et dans une société) ; et, d'autre part, ateliers et séminaires plus pratiques assurés en grande partie par des professionnels de la profession (éditeurs, traducteurs, préparateurs de copies, avocat spécialisé dans le droit d'auteur). Cet équilibre se reflète dans la validation du M2 : soit par un mémoire de recherche, soit par un stage dans une maison d'édition, accompagné d'une traduction commentée.

Les traductions réussies effectuées dans le cadre de ce master seront proposées au comité de lecture de la collection de littérature étrangère Sémaphores (INALCO/éditions Intervalles) dirigée par Marie Vrinat-Nikolov.

Contacts :

Responsable :

Piotr Bilos, MCF HDR, littérature polonaise et traduction littéraire
piotr_bilos@hotmail.fr

Équipe pédagogique de l'UE3 Traduction littéraire:

Philippe Benoît, littérature bengalie	philippe.benoit@inalco.fr
Piotr Bilos, littérature polonaise	piotr_bilos@hotmail.fr
Etienne Dobenesque	dobenesque@gmail.com
Julie Duvigneau, littérature persane	julie.duvigneau@inalco.fr
Irina Dmytrychyn, littérature ukrainienne	idmytrychyn@noos.fr
Pauline Fournier, littérature slovène	pauline.fournier@inalco.fr
Eun-Jin Jeong, littérature coréenne	eun-jin.jeong@inalco.fr
Nathalie Carré, littératures africaines	nathalie.carre@inalco.fr
Etienne Naveau, littérature indonésienne	etienne.naveau@inalco.fr
Timour Muhidine, littérature turque	timour.muhide@inalco.fr
Françoise Robin, littérature tibétaine	francoise.robin@inalco.fr
Catherine Servant, littératures tchèque et slovaque	catherine.servant@inalco.fr
Marie Vrinat-Nikolov, littérature bulgare	marie.vrinat-nikolov@inalco.fr
Mourad Yelles, littératures maghrébines	mourad.yelles@inalco.fr

Avec la participation et la collaboration de plusieurs enseignants-chercheurs traducteurs de littératures des divers parcours.

Calendrier universitaire 2016-2017

Rentrée : lundi 19/09/2016

Semestre 1

Du lundi 19/09/2016 au samedi 07/01/2017

vacances d'automne :

jeudi 27/10/2016 – mercredi 2/11/2016

vacances d'hiver :

samedi 17/12/2016 – dimanche 1/01/2017

session 1 :

09/01/2016 – 21/01/2016

session 2 :

19/06/2017 – 05/07/2017

Semestre 2

Du lundi 30/01/2017 au samedi 20/05/2017

vacances d'hiver :

samedi 11/02/2017 – dimanche 19/02/2017

vacances de Pâques :

samedi 01/04/2017 – 17/04/2017

session 1 :

22/05/2017 – 03/06/2017

session 2 :

19/06/2017 – 05/07/2017

Dates à retenir

- **septembre** : soutenances
- **décembre** : soutenances
- **mars 2017** : présentation de l'avancement des recherches des étudiants de M2 recherche devant l'équipe pédagogique de la mention et un représentant par équipe de recherche concernée ; examen des présentations écrites envoyées par les étudiants de M1
- **dernière semaine de juin** : soutenances
- **fin juin après les soutenances** : bilan du semestre 2 M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la discipline.

Programme des séminaires

MASTER 1

Master mention LLCER UE3 - discipline : traduction littéraire

Semestre 7

UE 1	COMPÉTENCES AVANCÉES EN LANGUE (CAL - 57 LANGUES ENSEIGNÉES) <i>(se référer aux brochures par langue)</i>	6 ECTS
UE 2	SPÉCIALISATION ARÉALE <i>(se référer aux brochures par langue)</i>	6-12 ECTS
UE 3	<p>SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE</p> <p>2 EC obligatoires</p> <p>TRL4A03A Théorie de la traduction littéraire (Etienne Dobenesque) Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiants avec différents aspects importants de la théorie de la traduction, de les amener à s'interroger sur ce que l'on traduit quand on traduit, à repérer la poétique d'un texte donné et à se donner les moyens de reproduire cette poétique dans la traduction en sachant argumenter les choix faits. Il est tenu compte de la diversité des langues et littératures de travail des étudiants concernés, aucun prérequis linguistique n'est exigé. mercredi 9-11h - 3.08</p> <p>TRL4A03B Lecture critique de traductions (Etienne Dobenesque) Initiation à la lecture critique de traductions, à la lecture de critiques de la traduction, à la critique de la traduction. mercredi 11h30-13h30 - 5.05</p> <p>N.B. : pour obtenir le master avec la discipline « Traduction littéraire », il est impératif de valider ces deux séminaires. Si l'un des deux ne peut être pris au titre de l'UE3, il devra l'être en UE4.</p>	<p>6-12 ECTS</p> <p>6</p> <p>6</p>
UE 4	<p>MÉTHODOLOGIE, OUTILS ET OUVERTURE</p> <p>1 EC de méthodologie du mémoire ou professionnelle + 1 EC libre au choix, en concertation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur de mémoire, le responsable du stage ou directeur de la traduction commentée - le responsable de la discipline ou de la langue (<i>différent du directeur du mémoire, du responsable du stage ou du directeur de la traduction commentée</i>). <p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>MET4A03A - Cours obligatoire pour les étudiants en parcours recherche. Aide à la rédaction du mémoire : MET4A03b M. Stachowitsch ou AOI4A05b B. Rasoloniaina</p> <p style="text-align: center;">ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>LCS5A06B - Cours obligatoire pour les étudiants en orientation professionnelle : Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)</p>	6 ECTS

Rappel, les sujets de mémoire doivent être précisés avant mi-novembre.

UE 1	COMPÉTENCES AVANCÉES EN LANGUE (CAL - 57 LANGUES ENSEIGNÉES) (se référer aux brochures par langue)	6 ECTS
UE 2	SPÉCIALISATION ARÉALE (se référer aux brochures par langue)	6 ECTS
UE 3	<p>SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE</p> <p>2 EC obligatoires :</p> <p>- TRL4B03A Pratique de la traduction (coordonné par Pauline Fournier) La traduction est avant tout une expérience. Après avoir mis dos à dos les théories de la possibilité et de l'impossibilité de la traduction, on fait le constat que l'acte de traduire se répète pourtant inlassablement depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. C'est cette traduction en acte que ce séminaire a l'ambition d'interroger. Il est animé par une équipe de traducteurs littéraires issus ou non du monde enseignant qui explorent des champs littéraires fort variés. Ces traducteurs auront pour mission de mettre au jour, à travers leur travail actuel, sur un texte particulier, les problèmes spécifiques à la traduction des diverses littératures du monde qu'ils cherchent à faire connaître en France. C'est le traducteur à l'œuvre qui ouvre la porte de son atelier. mercredi 9h30-11h30 - 3.05</p> <p>- TRL4B03B Les grands textes voyageurs (coordonné par Iryna Dmytrychin, Etienne Naveau et Timour Muhidine) La problématique de ce séminaire _ totalement transversal puisqu'il est assuré par des enseignants de littératures différentes -, concerne le rôle de la traduction littéraire dans les processus de transferts culturels à travers différentes aires (méditerranéennes et extra-méditerranéennes). La réflexion portera sur un axe que l'on envisagera sous deux perspectives qui se complètent : la circulation des textes par la traduction (et donc les modalités de diffusion des « grands textes voyageurs ») et le rôle des médiateurs culturels dans cette circulation (qu'il s'agisse de traducteurs ou d'écrivains-traducteurs). L'articulation entre ces deux volets renvoie au statut et à l'action (à la fois décisive et complexe) de certaines grandes figures d'artistes, d'intellectuels dans l'entreprise de légitimation et de transmission/adaptation littéraire à partir de modèles issus d'une autre région du monde. vendredi 10h-12h - 4.18</p>	<p>6 ECTS</p> <p>3</p> <p>3</p>
UE 4	<p>OUVERTURE ET OUTILS</p> <p>1 EC libre au choix</p> <p>+ obligatoire pour tous les étudiants de M1 : L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au séminaire du Musée du quai Branly (23 et 24 février 2017) - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2017) 	3 ECTS
UE 5	MINI-MÉMOIRE OU TRADUCTION COMMENTÉE	9 ECTS
TRL4BTR		

MASTER 2

INALCO

Master mention LLCER

UE3 - discipline : traduction littéraire

Semestre 9

UE 1	COMPÉTENCES AVANCÉES EN LANGUE (CAL - 57 LANGUES ENSEIGNÉES) <i>(se référer aux brochures par langue)</i>	6 ECTS
UE 2	SPÉCIALISATION ARÉALE <i>(se référer aux brochures par langue)</i>	6-12 ECTS
UE 3	<p>SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE</p> <p>2 EC obligatoires :</p> <p>- ARL5A03A Le texte dans tous ses états (collectif coordonné par Piotr Bilos et Irina Dmytrychyn) Quand on dit « texte » on pense assez souvent, en contexte universitaire « littéraire », or la notion de texte est bien plus extensive. Dans le même contexte on pense aussi « écrit », en excluant à tort l'oralité. Ce séminaire aura pour but cette prise de conscience : qu'est-ce qu'un texte ? Comment l'accompagne-t-on depuis sa production jusqu'à son édition, en comprenant tous ses états de transformation intermédiaire. vendredi 14h00-16h00 – 5.18</p> <p>- TRL5A03B Aspects juridiques et pratiques de la traduction littéraire (coordonné par Timour Muhidine) Ce séminaire fait appel à des intervenants extérieurs, professionnels de la traduction littéraire et de l'édition, afin de familiariser les étudiants avec les aspects pratiques de la profession : édition, chaîne et marché du livre, droits d'auteur, contrats, fiscalité, déontologie, normes et standards, relecture, correction, préparation de copie, bourses de traduction, collèges et associations de traducteurs, prix de traduction, manifestations autour de la traduction, etc. vendredi 9h00-11h00 - 5.10</p> <p>N.B. : pour obtenir le master avec la discipline « Traduction littéraire », il est impératif de valider ces deux séminaires. Si l'un des deux ne peut être pris au titre de l'UE3, il devra l'être en UE4.</p>	6-12 ECTS 6 6
UE 4	<p>OUVERTURE ET OUTILS</p> <p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>LCS5A01 - Participation aux travaux de l'équipe de recherche (obligatoire pour les étudiants inscrits en Recherche) + 1 EC libre au choix, en concertation avec :</p> <ul style="list-style-type: none">- le directeur du mémoire- le responsable de la discipline ou de la langue (<i>différent du Directeur du mémoire</i>). <p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>1 ou 2 EC libre au choix, en concertation avec :</p> <ul style="list-style-type: none">- le responsable du stage /directeur de la traduction commentée- le responsable de la discipline ou de la langue (<i>différent du Directeur de la traduction commentée ou Responsable du stage</i>).	6 ECTS 3 6

Semestre 10

TRL5BST	<p>- Recherche :</p> <p>Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe pédagogique de la discipline (3 ECTS)</p> <p>Mémoire de recherche (27 ECTS) Rédaction et présentation du mémoire de recherches (entre 100 et 150 pages). Note minimale requise pour l'inscription en Doctorat : 14/20</p> <p>- Pro :</p> <p>Traduction commentée (15 ECTS)</p> <p>Stage dans une maison d'édition ou des festivals littéraires (15 ECTS)</p>	30 ECTS
---------	--	---------

Le mini-mémoire de M1

RECHERCHE :

Il constitue un dispositif essentiel de l'orientation de l'étudiant. Il est validé au second semestre, mais son sujet doit être déterminé dès le début du premier semestre de M1 en accord avec le directeur de recherches et l'équipe pédagogique de la spécialité.

Le mini-mémoire doit répondre aux critères suivants :

Il comportera au minimum une cinquantaine de pages de texte (sans compter annexes et traductions). L'étudiant devra :

- formuler une problématique : une question, son importance dans le cheminement personnel, ses enjeux, le mode d'approche méthodologique et théorique ;
- élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question ;
- dresser un état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question ; autrement dit, lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique ;
- apporter les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traductions ou collecte d'autres formes de documentation qui peut également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.

Le dossier de M1 peut ainsi préparer le terrain au mémoire de M2 qui en reprendra la thématique en l'étoffant et en la développant.

PROFESSIONNEL

• L'étudiant qui souhaite, dès le M1, s'orienter vers un M2 professionnel pourra choisir, en accord avec l'équipe pédagogique de la spécialité, de rédiger la traduction commentée (de sa langue maternelle vers le français ou du français vers sa langue maternelle) d'un texte littéraire constituant une unité cohérente (pièce de théâtre, nouvelle, long poème, extrait de roman, etc.) ainsi qu'une bibliographie. Le choix du texte se fera en concertation avec le directeur de travaux. Le texte comportera au minimum trente pages, le commentaire au minimum vingt pages (voir memento de la traduction commentée *infra*).

Le dépôt des mini-mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.

Le mémoire ou la traduction commentée comportera obligatoirement la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalé comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date

Signature de l'étudiant

Le mémoire de M2

- **Parcours recherche** : le mémoire doit comporter entre 100 et 150 pages. Pour pouvoir s'inscrire en doctorat, il faut avoir obtenu au mémoire de M2 la note minimale de 14/20.

Il s'agit pour l'étudiant de démontrer ses capacités à définir son objet d'étude éventuellement susceptible d'aboutir à une contribution originale à un domaine du savoir (ce qui est le propre d'une thèse de doctorat) ; cela implique une aptitude à faire preuve d'autonomie, d'honnêteté et de rigueur intellectuelles, à développer une réflexion critique sur une matière donnée et à en faire une présentation claire et argumentée, le tout dans un délai limité.

- **Parcours professionnel** :

L'étudiant effectuera un stage d'au moins un mois dans une maison d'édition ou à l'UNESCO (actualisation de l'*Index translationum*).

Il soutiendra en outre une traduction commentée (de sa langue maternelle vers le français ou du français vers sa langue maternelle) d'un texte littéraire constituant une unité cohérente (pièce de théâtre, nouvelle, long poème, extrait de roman, etc.) ainsi qu'une bibliographie. Le choix du texte se fera en concertation avec le directeur de travaux. Le texte comportera au minimum soixante pages, le commentaire au minimum quarante pages.

Le parcours professionnel ne donne pas directement accès au doctorat. Un mémoire de recherche est requis dans tous les cas pour l'admission en doctorat.

Le dépôt des mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.

Le mémoire ou la traduction commentée comportera obligatoirement la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalé comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date
Signature de l'étudiant

Soutenances

Les soutenances de M1 se font devant un jury composé du directeur de recherches, de deux rapporteurs et des membres de l'équipe pédagogique de la discipline présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par les responsables de la discipline en accord avec le directeur de recherches ou de traduction commentée.

Les soutenances de M2 se font devant un jury composé du directeur de recherches ou de traduction commentée (obligatoirement HDR pour les mémoires de recherche), de deux rapporteurs (dont un au moins HDR) et des membres de l'équipe pédagogique de la discipline présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par les responsables de la discipline en concertation avec le directeur de recherches ou de traduction commentée.

Les soutenances sont collectives et ouvertes aux étudiants et aux enseignants souhaitant y assister.

Les étudiants devront transmettre leurs travaux aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la soutenance selon les modalités qui leur seront précisées par les responsables de la discipline.

Validation des séminaires :

Contactez le(s) coordinateur(s) de chaque séminaire.

Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat

Pour pouvoir accéder en M2 pro, l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 et de la note minimale de 12/20 au mini-mémoire (traduction commentée).

Pour pouvoir accéder en M2 recherche, l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 et de la note minimale de 14/20 au mini-mémoire. Le passage n'est pas automatique et un dossier doit être constitué à l'attention de la commission d'admission en M2.

Sont en général admis à postuler pour une inscription en Doctorat les étudiants titulaires d'un DEA ou d'un M2 avec la mention Bien (note minimale de 14/20). Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche.

Le commentaire de traduction littéraire M1 et M2

Pourquoi un commentaire de traduction ?

parce qu'il n'est pas de pratique de la traduction qui vaille sans réflexion sur cette pratique : d'où un va et vient entre traduction et commentaire

parce qu'il permet d'avoir une distance par apport à l'acte de traduction et d'avoir conscience des choix de traduction que l'on fait en fonction du texte traduit et en s'appuyant délibérément sur l'expérience de chercheurs qui ont déjà problématisé cette expérience

parce qu'il permet d'interroger une écriture singulière, celle qui est mise en œuvre par un écrivain-sujet dans un texte unique

parce que vous êtes inscrit(e) en master professionnalisant et que, lorsque vous rechercherez un éditeur, il vous faudra argumenter le choix de tel auteur, de tel texte, savoir présenter votre traduction

Le commentaire de traduction se compose de :

- une introduction (*minimum 5 pages de 2500 signes*)
 - choix du texte, son importance pour le champ littéraire dans lequel il s'inscrit
 - définition du texte : date, contexte, formes et genres, supports, polémiques...
 - ce qui caractérise son écriture (rythme, métaphores et images, etc.)
 - langue du texte : pose-t-elle un problème ?
 - l'auteur (sans pour autant réaliser une biographie hors-sujet)
 - annonce le développement
- un développement rédigé et structuré en parties (*minimum 10 pages de 2500 signes en M1 et 20 pages de 2500 signes en M2*)
 - typologie des principales difficultés que pose le texte choisi (on traduit certes des langues, mais surtout des textes) et choix pour les résoudre : registre, rythme, images, etc.
 - les sujets de réflexion ne doivent pas être « passe-partout » (le lexique, les métaphores, les références culturelles, etc.). Il s'agit de répertorier les problèmes que *vous* avez rencontrés dans ce texte. Une aide méthodologique : pendant la traduction surlignez les éléments du texte qui vous posent des problèmes particuliers (dont la solution n'est pas dans le dictionnaire)
 - N'oubliez pas que vous n'êtes pas tenus de tout résoudre. L'important est de repérer et de nommer les problèmes. Vérifiez si un critique n'a pas déjà abordé la question.
 - tout commentaire, toute assertion doivent s'appuyer sur plusieurs exemples concrets clairement explicités (avec la traduction littérale de l'exemple original, les membres du jury ne connaissent pas tous la langue originale)
 - éviter le saupoudrage de remarques, structurer le commentaire
 - éviter les remarques purement lexicales et linguistiques si elles ne sont pas pertinentes pour le texte précis. Par exemple, ne pas expliquer qu'il n'y a pas de genre dans votre langue, à moins que ce ne soit un enjeu du texte que vous traduisez. Inutile de dire aussi que le mot « camembert » n'existe pas en birman, ça n'a pas d'importance... sauf si le héros s'appelle « Camembert » !
- une conclusion
- une bibliographie
- bibliographie d'ouvrages scientifiques de référence (évitez les dictionnaires et autres usuels !)
 - en annexe : le texte original et la traduction
 - une table des matières

Outils en ligne :

Références bibliographiques et citations :

<http://www.termisti.refer.org/bibmem.htm>

Citation d'un document électronique :

<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec29.html#periodiqueligne>

Règles typographiques :

<http://www.orthotypographie.fr/>

<http://www.guide-typographie.com/>

Mobilités étudiantes

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

Cursus intégré : valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, on peut prévoir un séjour d'une année universitaire (se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage).

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an et la campagne d'aide au voyage financé par la COVE).

NOTA BENE :

TOUS LES COURS DE LANGUE (CAL = UE1) SONT OUVRABLES, MAIS EN DESSOUS DE TROIS ETUDIANTS INSCRITS, ILS SERONT ASSURÉS PAR UN ENCADREMENT PERSONNEL.

LES SEMINAIRES ARÉAUX (UE2) AVEC MOINS DE TROIS ETUDIANTS INSCRITS NE SERONT PAS ASSURÉS. DANS CE CAS, LE RESPONSABLE DE LA SPECIALITÉ, EN ACCORD AVEC LE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ET LE RESPONSABLE DE LA LANGUE, PROPOSERA A L'ÉTUDIANT UNE AUTRE POSSIBILITÉ.